ÉLECTIONS MUNICIPALES DES 15 ET 22 MARS 2020 À VANVES

VANVES DEMAIN !

Ville verte et solidaire

Liste conduite
par Pierre Toulouse

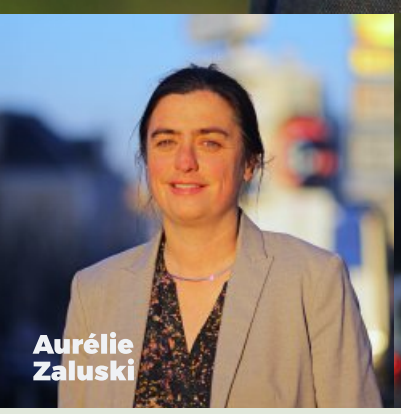
Aurélie Zaluski

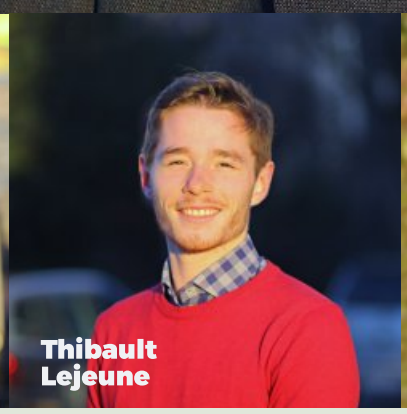
Thibault Lejeune

Anne-Laure Mondon

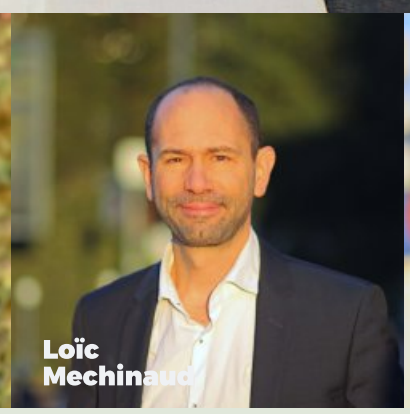
Loïc Mechinaud

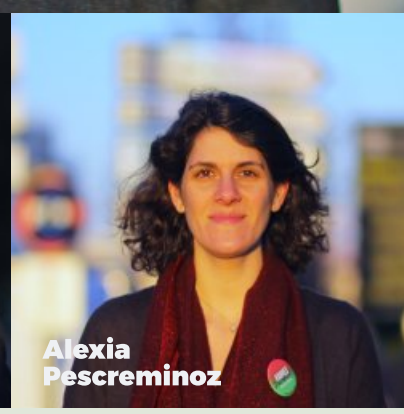
Alexia Pescreminoz

Nos engagements pour 2020-2026

CITOYEN·NE·S VANVÉEN·NE·S

europe écologie les Verts

PS SOCIAL-ÉCOLOGIE

Suivez-nous !
www.vanvesdemain.fr
vanvesdemain
contact@vanvesdemain.fr

À *Vanves Demain !* nous sommes prêts à gérer la ville tout en la rendant plus verte et plus solidaire.

***Vanves Demain !* c'est la liste qui unit des militants, des élus ou anciens élus d'Europe Écologie - les Verts (EELV) et du Parti socialiste (PS), et des citoyens engagés dans la vie de notre cité.**
Les 111 mesures du programme que vous avez sous les yeux constituent notre feuille de route pour le mandat à venir. Nous nous engageons à le réaliser et à mettre en place une évaluation de notre bilan que nous rendrons publique.

Trois choses nous distinguent des autres listes :

– La sincérité de l'engagement à préserver notre environnement, nos ressources et notre « vivre ensemble »,

– Une gouvernance participative : pour nous, le fonctionnement collectif est la base de la cohésion d'une société. Habitants, élus d'opposition, personnels des services, nos actions s'appuient sur la participation de toutes et tous,

– L'audace et l'imagination : les bouleversements environnementaux et sociétaux actuels obligent à penser des espaces et des modes de vie radicalement innovants.

Pour vous en convaincre, le programme raconte par anticipation quelques histoires des transformations, qu'avec votre aide, nous nous apprêtons à mener.

Au nom de la liste *Vanves Demain !* pour une ville verte et solidaire.

Pierre Toulouse (EELV)

Crédits photographiques : ©Vanves Demain !
Illustration : ©GoodStudio, ©Inspiring, ©Mironov Konstantin, ©N.Savranska
Conception graphique sous logiciels libres : figureslibres.cc
Impression certifiée PEFC 100 % par Grenier à Gentilly

GOUVERNER DIFFÉREMMENT

Faire vivre la démocratie dans la municipalité

1 Nous désignerons un ou une adjointe inter-délégation à l'éthique et au respect des engagements.

2 Le maire donnera une véritable délégation à ses adjoints. Ceux-ci prendront les décisions internes à leur délégation sans en référer a priori mais sous le seul contrôle de l'adjoint.e à l'éthique. Le maire n'interviendra que pour organiser les arbitrages nécessaires lorsque les décisions d'un domaine impacteront une autre délégation.

3 Les services verront petit à petit croître leur autonomie pour les tâches courantes. Nous encouragerons les agents à être force de proposition.

4 Les élus de l'opposition seront associés aux réflexions et aux décisions sur les affaires importantes.

5 Les élus de la majorité auront leur liberté de vote sauf sur les décisions faisant l'objet d'un engagement précis du présent programme.

6 Le conseil municipal redeviendra un lieu de travail et de débat sur les décisions ayant des conséquences sur la vie de la cité. Les différentes variantes des projets ou de leurs programmes seront mises au vote du conseil municipal ou au référendum.

Renforcer la démocratie et co-construire les projets avec les habitants

7 Nous déploierons pour les projets d'aménagement important (comme la réfection de l'école du Parc) une méthode de concertation citoyenne pour donner un réel pouvoir d'agir aux habitants, en amont des décisions.

8 Le Conseil Économique Social et Environnemental de Vanves (CESEV) sera repensé. Ses membres seront recrutés moitié par tirage au sort et moitié sur la base du volontariat. Ses propositions seront soumises au conseil municipal.

9 Sur les projets ayant donné lieu à concertation, nous recourrons au référendum local ouvert à l'ensemble des Vanvéens et Vanvéennes majeurs, susceptibles de justifier d'une présence de plus de trois mois dans la ville.

10 Nous offrirons aux habitants la possibilité de porter des projets de transformation du cadre de vie que nous soutiendrons par des moyens matériels et humains. Chaque année, une part du budget municipal sera réservée à ces projets qui seront choisis par une commission associant élus et citoyens.

"Lorsqu'un collectif est doté des moyens de travailler, et qu'on lui fait confiance, il est capable de produire bien plus de richesse que ne le ferait la somme des individus qui le composent."

Loïc Mechinaud

Promouvoir l'égalité femmes-hommes et la parité

11 Nous désignerons un ou une élu.e en charge de l'égalité femmes-hommes, pouvant agir dans tous les secteurs de la vie municipale avec un budget dédié.

12 Nous signerons et mettrons en œuvre la charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale, accompagnée d'un rapport annuel d'évaluation.

13 Nous déploierons une communication municipale non-genrée, soutiendrons et mettrons en avant des actions menées par des Vanvéennes.

14 Nous organiserons la sensibilisation et la formation des équipes municipales à la prévention et la lutte contre les discriminations et favoriserons la mixité des parcours professionnels.

Travailler en transparence et communiquer

15 Nous nous engageons à rendre publiques régulièrement nos méthodes de travail et de décisions.

16 Nous travaillerons dans le respect des critères environnementaux, sociétaux et sociaux cohérents avec nos engagements et nous les mesurerons par des indicateurs rendus publics.

17 Nous intégrerons un large espace d'expression libre dans le journal municipal et sur le site de la ville pour les associations et les contre-pouvoirs.

Engager la mairie dans une démarche de réduction de son empreinte écologique

18 Bien que cela ne soit obligatoire que pour les villes de plus de 50 000 habitants, nous évaluerons précisément l'empreinte carbone de la municipalité.

19 Nous engagerons un plan d'action pour la réduire, notamment les « émissions carbone directes » (dues au transport et au chauffage des bâtiments) et la consommation énergétique. Nous adapterons pour cela le cahier des charges des marchés publics et l'activité des employés municipaux, tout en sensibilisant les habitants aux enjeux climatiques, et particulièrement les jeunes.

20 Nous inciterons les entreprises, les copropriétés, les commerçants, les bailleurs sociaux à s'engager dans des démarches identiques de réduction de leurs empreintes écologiques.

HABITER LA VILLE

Rendre le PLU (plan local d'urbanisme) socialement et environnementalement responsable

21 Le nouveau règlement permettra l'augmentation de la part de logements sociaux à hauteur de 30 %, la préservation des couloirs de biodiversité (trame verte), la végétalisation, le stationnement des vélos, la réalisation d'espaces destinés au commerce ou à l'artisanat en rez-de-chaussée. Le quartier de la gare du Grand Paris Express, en pleine mutation, fera l'objet d'une application privilégiée de ces principes.

22 Nous signerons une charte éthique avec les promoteurs immobiliers, orientant vers des niveaux de très basses consommations énergétiques, la production d'énergies renouvelables, des accès facilités aux espaces verts et des chantiers respectueux de l'environnement.

Faire du chantier de reconstruction de l'école du Parc un projet socialement et écologiquement responsable

23 Nous fixerons des objectifs environnementaux très ambitieux : énergie positive, gestion de l'eau, végétalisation.

24 Le programme sera conçu pour répondre également à d'autres besoins associatifs et à faciliter une mixité d'usages (activités associatives, culturelles ou récréatives).

Favoriser le développement du logement partagé

25 Nous proposerons aux personnes âgées isolées d'accueillir dans leur logement des personnes à faibles ressources. Pour ce faire, la mairie mettra en place un outil de mise en relation et de suivi de cette cohabitation.

Remettre de la nature dans les espaces publics

26 Après avoir identifié les îlots de chaleur, nous les atténuerons en les végétalisant et en les dotant de fontaines.

27 Nous développerons de véritables îlots de fraîcheur accessibles, notamment dans les cours d'écoles (brumisateurs, fontaines, murs végétaux, plantations pour zones ombragées…).

28 Nous planterons des arbres partout où cela est possible (la moitié seront des arbres fruitiers pour rendre la ville « comestible »).

29 Nous autoriserons les habitants à végétaliser l'espace public près de chez eux.

"J'ai rejoint la liste *Vanves Demain !* car remettre du lien entre les habitants par de nouveaux commerces et services de proximité ouverts à tous, qui favorisent la convivialité et l'échange, c'est un moyen de lutter contre l'isolement. De plus, cela réduit notre empreinte énergétique !"

Thibault Lejeune

Maîtriser les ressources

30 Nous installerons sur les bâtiments municipaux, lorsque cela est possible, des dispositifs producteurs d'énergies renouvelables et de récupération des eaux de pluie.

31 Nous nous rapprocherons de Malakoff et Montrouge pour nous associer au projet de géothermie en cours.

32 Nous œuvrerons à la création d'une régie publique de l'eau.

33 Nous entreprendrons un programme de rénovation énergétique des bâtiments municipaux.

34 Nous exonèrerons de redevance d'occupation du domaine public les copropriétés qui entreprendront des travaux d'isolation extérieure.

Adapter l'offre de logements sociaux à la demande

35 Nous améliorerons la qualité de l'analyse des besoins sociaux (ABS) et les données de la Caisse d'allocations familiales (Caf) pour fixer les objectifs de production de logements et serons transparents sur les modalités d'accession aux logements sociaux.

36 Nous augmenterons le parc des locaux destinés à l'accueil des personnes en situation d'urgence et de grande précarité et aiderons les Vanvéens et Vanvéennes volontaires à proposer des solutions d'assistance en lien avec les associations.

Créer des habitats pour la flore et la faune sauvage protégée

37 Nous encouragerons la plantation de fleurs mellifères, l'installation de nichoirs pour les passereaux ou les chauves-souris, ou d'hôtels à insectes dans l'espace public (parcs, jardins, rues, etc.), les jardins des logements collectifs ou lors de la rénovation de bâtiments communaux.

38 Nous interdirons l'usage des pesticides et notamment du glyphosate dans les copropriétés et sur la voie ferrée.

Créer des parcs canins répondant aux besoins exprimés par les associations et propriétaires

39 Nous créerons des parcs récréatifs pour les chiens, dotés d'espaces dédiés aux déjections. En contrepartie, nous accentuerons la répression du non-ramassage des déjections dans l'espace public.

Réduire la pollution visuelle et lumineuse

40 Nous reverrons avec Grand Paris Seine Ouest (GPSO) le règlement de publicité afin d'interdire les écrans publicitaires, que ce soit dans les vitrines ou sur la voie publique.

41 Nous limiterons les horaires d'éclairage des vitrines et optimiserons l'éclairage public.

Mettre en place une politique ambitieuse pour la réduction des déchets

42 Nous mettrons en place des sites de compostage collectif et public.

43 Nous mettrons en place des outils pour réduire le gaspillage alimentaire (écoles, commerçants, restaurants, marché, etc.).

44 Nous organiserons avec les riverains d'une rue, un concours « zéro déchet » visant à limiter la production de déchets et à mettre en place des solutions alternatives.

45 Nous pousserons GPSO à mener une étude sur la tarification au poids des déchets (taxe incitative), et à mettre en place un système saisonnier de collecte des déchets végétaux pour les particuliers (tailles de haies, branchages etc.).

Mettre en place une collaboration avec les conseils syndicaux des copropriétés

46 Nous réunirons régulièrement les responsables de copropriété pour les aider à décliner ce type d'actions dans leurs copropriétés comme : isolation, utilisation d'énergie renouvelable, compostage collectif, limitation des locations touristiques, etc.

Du compostage à tous les étages

Nous sommes en mars 2022 et nous avons rendez-vous ce week-end pour une séance de remise en état des composteurs installés dans les jardins publics de la ville. L'occasion d'apporter nos seaux de biodéchets comme chaque semaine, d'échanger avec les habitants du quartier, d'ouvrir les composteurs et d'étudier leur état de maturation, de s'inscrire pour les prochaines séances de formation et de repartir avec de l'engrais pour nos balcons. L'occasion de se dire aussi que les choses ont bien évolué depuis deux ans à Vanves !

En 2020, à l'arrivée de la nouvelle équipe municipale de *Vanves Demain !*, des composteurs publics ont été installés dans les parcs et jardins de la ville. Les habitant.e.s ont été incité.e.s à le faire dans leurs copropriétés et les composteurs fleurissent un peu partout dans Vanves. Les élèves ont montré le chemin aux adultes puisqu'ils apportaient déjà leurs biodéchets dans les jardins attenants aux écoles : pas de viande ni de poisson, on évite les agrumes et on découpe tout en petits morceaux. On y va toutes les semaines, on ajoute des feuilles sèches, du carton, on remue un peu… c'est facile, et c'est juste en bas de la maison.

Les élèves ont montré le chemin aux adultes puisqu'ils apportaient déjà leurs biodéchets dans les jardins attenants aux écoles : pas de viande ni de poisson, on évite les agrumes et on découpe tout en petits morceaux.

Ces biodéchets, épluchures de fruits et légumes, représentent près de la moitié du poids des poubelles et sont principalement composés d'eau. Il n'était plus possible de continuer à les incinérer, à polluer et à gaspiller. Ce mouvement d'installation de sites de compostage collectif et public a été une réussite : la mairie a organisé des formations, des référents ont constitué et animé des groupes de bénévoles, les services de la ville ont assuré la maintenance des sites, soutenus par un maître composteur, Grands Paris Seine Ouest (GPSO) a fourni le matériel et les habitants et les habitantes ont contribué en apportant chaque semaine leurs biodéchets. Des petits pas additionnés qui constituent un grand pas pour la ville et pour la planète !

Comme le mouvement donne envie, les restaurants de la ville commencent à étudier les solutions pour leurs déchets. On voit aussi des carrés potagers dans plusieurs lieux de la ville. Le compost, ça va avec le retour à la terre, les plantations, l'alimentation. La mairie va aussi soutenir l'installation d'un jardin partagé. Pour donner envie d'aller plus loin, elle incite les Vanvéens et les Vanvéennes à végétaliser leurs rues de façon spontanée. GPSO a aussi été interpelé pour mettre en place une tarification au poids des déchets. Il reste des petits pas à faire mais l'élan est donné.

S'ENTRAIDER, PROTÉGER, SE SOIGNER

Créer du lien et rompre l'isolement des personnes en situation difficile

47 Nous désignerons un ou une maire adjoint.e en charge des personnes en situation difficile ou précaire, français ou étrangers.

48 Nous créerons un service accessible 24h/24 centré sur l'accès aux droits pour les personnes en grande difficulté (femmes victimes de violence, personnes à la rue, familles d'enfants porteurs de handicap, etc.). Il comprendra des agents formés avec les associations spécialisées dans la prise en charge du handicap, qui travailleront en lien direct avec les agents du Centre communal d'action sociale (CCAS) et du service Éducation.

49 Nous créerons, en lien avec les associations, un dispositif de premier accueil, où les personnes exilées pourront se rendre librement, quel que soit leur statut. Nous mettrons en place des concertations avec les associations et les citoyens sur les questions d'accueil, de solidarité et d'apprentissage de la langue française, pour favoriser le lien social et délivrer une meilleure information sur ces sujets.

50 Nous lutterons contre les violences infligées aux femmes grâce à la formation des agents de police, la préemption de logements d'urgence et la collaboration avec les associations et institutions dédiées.

Recentrer les missions de la police municipale sur la prévention

51 La police municipale renforcera la verbalisation des incivilités : infractions au stationnement, dépôts sauvages, circulation avec des engins trop bruyants, non-ramassage des déjections canines ou des mégots.

52 Elle multipliera les rondes en lien avec le service Éducation dans une logique d'accompagnement et d'inclusion dans le quotidien des Vanvéens et des Vanvéennes.

Considérer les différents cultes sur un pied d'égalité

53 Afin d'assurer l'équité face à la liberté du culte, nous travaillerons en partenariat avec les communautés religieuses, à une bonne adéquation entre leurs besoins et les infrastructures à leur disposition.

54 Nous mettrons à disposition la salle des mariages pour des cérémonies laïques (obsèques, parrainages civils).

Améliorer la prise en charge de la santé

55 Nous inscrirons la ville dans les dispositifs d'aide à la prise en charge de la santé mentale et notamment celle des enfants, proposés par les instances régionales ou nationales.

56 Nous proposerons une version en langage FALC (Facile à Lire et à Comprendre) des principales publications de la ville.

57 Nous prendrons en charge sous condition de ressources les prescriptions du « sport sur ordonnance ».

58 Nous faciliterons l'accès à l'information et aux soins liés à la santé sexuelle et reproductive pour les jeunes et les femmes en particulier.

Faciliter l'accès aux salles municipales pour les habitants

59 Nous optimiserons l'usage des salles existantes et rendrons plus facile la planification de l'accès aux salles communales, dans un rapport de confiance avec les associations et les collectifs d'habitants.

60 Nous proposerons la création d'une maison des associations équipée pour accueillir différentes actions d'entraide (repair café, échanges de biens et de services), et mutualiser les besoins matériels des associations (salles de réunion, reprographie, conciergerie...). Nous y mettrons en place un pôle ressource pour réduire la fracture numérique.

61 Nous multiplierons les permanences d'écrivain public destinées aux personnes ne maîtrisant pas ou peu le français ou en situation d'illettrisme, et nous en faciliterons l'accès.

"À Vanves, l'impression d'insécurité est plus liée aux incivilités qu'aux délits. Eduquer, occuper, sanctionner et redonner un rôle dans la vie de la cité à leurs auteurs est la voie que je veux suivre avec *Vanves Demain !*"

Aurélie Zaluski

SE DIVERTIR ET SE CULTIVER

Adapter et enrichir l'offre culturelle

62 La future médiathèque fera l'objet d'une consultation sur les horaires d'ouverture et les services proposés. Nous mettrons à l'étude la réactivation d'un bibliobus.

63 Les horaires du lieu d'accueil parents-enfants existant seront étendus et un espace complémentaire sera proposé où les enfants pourront explorer leurs capacités motrices et relationnelles en sécurité : la bougeothèque.

64 Les formations musicales et les instrumentistes pourront répéter dans un lieu adapté mis à leur disposition.

65 Des partenariats entre le conservatoire ou des artistes indépendants et les écoles seront favorisés.

66 Nous inciterons à la mise en place d'un festival conçu avec les jeunes, en lien avec d'autres festivals dans les villes du département.

"Je m'engage sur la liste *Vanves Demain !* parce que je suis convaincu que l'éducation à l'environnement et à la citoyenneté passe par la culture."

Damien Laverdunt

Favoriser l'organisation d'événements éco-responsables

67 Une charte des « événements écoresponsables » sera imposée aux organisateurs.

68 Des associations ou mouvements de citoyens seront invités à proposer des événements de type « université populaire » où les savoirs pratiques sont croisés avec les savoirs théoriques.

69 Nous favoriserons l'échange et les rencontres intergénérationnelles et interculturelles grâce à des événements conviviaux, autour notamment des pratiques culinaires.

Étendre l'accès aux activités et aux infrastructures sportives

70 Les salles seront ouvertes sur une large plage horaire à toute association vanvéenne, sans qu'il soit nécessaire d'assurer du gardiennage. Un lien de confiance doit pouvoir s'instaurer avec les habitants de la ville qui utilisent les équipements municipaux.

71 Nous mettrons en libre-service des équipements sportifs individuels dans les espaces verts.

72 Nous prolongerons les initiatives existantes en matière de sport inclusif.

73 Nous proposerons d'accueillir des athlètes des jeux paralympiques pour leurs entraînements.

74 Nous contractualiserons avec des sections du Stade de Vanves pour développer la pratique féminine du sport dans le cadre des activités des centres de loisirs.

Histoire du réaménagement de la rue Marcheron

Dès avril 2020, la nouvelle équipe municipale lance une étude de circulation entre les Carrefours de l'Insurrection et Montholon. En lien avec les services de l'État, on réalise des comptages et un premier exercice de simulation théorique. Le samedi 30 mai 2020, le Maire réunit tous les Vanvéens intéressés par le sujet du réaménagement. Jeunes, vieux, parents d'élèves, personnes en situation de handicap, tous sont invités à participer à la concertation sur l'aménagement. L'objectif est de rendre plaisante la circulation des piétons et des cyclistes, de permettre aux enfants d'aller seuls de la Mairie à la piscine à pied ou à vélo, de redonner une vie commerciale à cette rue, de faciliter le trajet du bus 59 et d'embellir et verdir la rue. À l'issue de cette première réunion, des groupes de travail sont organisés avec les riverains, y compris le commissariat de police, les commerçants de la rue, les chauffeurs et les usagers du bus 59, les parents d'élèves.

L'objectif est de rendre plaisante la circulation des piétons et des cyclistes, de permettre aux enfants d'aller seuls de la Mairie à la piscine à pied ou à vélo, de redonner une vie commerciale à cette rue, de faciliter le trajet du bus 59 et d'embellir et verdir la rue.

En septembre, quatre solutions sont proposées lors d'une nouvelle réunion de synthèse :

1- Facilitation de la circulation actuelle sur la rue Marcheron en décalant les places de stationnement sur le trottoir. Réalisation d'un itinéraire piéton vélo de la rue Aristide Briand à l'allée Baudelaire passant par des sentes ignorées.

2- Suppression du stationnement sur la rue Marcheron au profit de bandes cyclables bilatérales de 1 m de large.

3- Mise en sens unique de la rue Marcheron (sens Clamart Vanves) et de la rue de la République (sens Vanves Clamart) avec suppression du stationnement, élargissement des trottoirs, mise en place de jardinières et de bancs et création d'une piste cyclable à contresens sur les deux rues.

4- Identique à la solution n° 3 en utilisant la rue Aristide Briand au lieu de la rue de la République.

Fin 2020, on teste les solutions n° 3 et 4. En parallèle, la Ville réserve 15 places dans le parking Niwa pour y installer des véhicules en auto-partage pour « compenser » les stationnements supprimés sur la rue. En avril 2021, le projet s'est affiné et la solution n° 3 est choisie collectivement par un référendum local. Les travaux commencent ! À la rentrée 2021, les élèves de CM2 des écoles du Plateau, soutenus par l'association « Vanves en roue libre » dans le cadre du « savoir rouler », vont seuls à vélo à la piscine en utilisant les vélos acquis par la Ville ! En prime, la solution n° 1 est aussi réalisée : une voie verte entre la rue Delafosse et l'allée Baudelaire améliore la perméabilité des quartiers et met en valeur le patrimoine.

SE DÉPLACER

Redonner aux piétons et aux cyclistes une place centrale dans la ville

75 Nous faciliterons les mobilités actives (vélo ou marche) en créant des infrastructures dédiées sur les axes à forte circulation, en modifiant les trajets automobiles et en limitant le stationnement des voitures en surface.

76 Une voie piétonne principale continue sera créée depuis la nouvelle gare Fort d'Issy – Vanves – Clamart jusqu'au quartier du Plateau.

77 Des arceaux de stationnement vélo seront déployés plus largement, à moins de 50m de tout point de la ville et en nombre suffisant près des pôles d'activité. Des box sécurisés et payants seront installés sur des emplacements actuels de stationnement automobile.

78 Des stationnements pour deux-roues motorisés seront aménagés à la place de stationnements de voitures, distincts de ceux des vélos. Ces stationnements seront payants et le stationnement des deux-roues sur les trottoirs sera réprimé.

Encadrer le trafic automobile

79 Le plan de circulation sera modifié de façon à supprimer les « itinéraires malins » et préserver la tranquillité de tous les quartiers.

80 Une zone à trafic limité (ZTL) sera expérimentée dans le quartier « des peintres » avec mise en place d'un contrôle par lecture automatique des plaques d'immatriculation. Cette mesure pourra être étendue si elle est jugée positive.

81 Nous inciterons les Vanvéens et les Vanvéennes à se séparer de leur voiture grâce à l'implantation de sociétés ou d'associations d'autopartage. Nous mettrons à leur disposition des places dans les parkings municipaux et créerons une plateforme locale de mise en relation des habitants.

Rendre la ville plus accessible

82 Les personnes en situation de handicap, représentées par une commission municipale de l'accessibilité, seront systématiquement consultées sur les projets d'aménagement urbain, afin d'élargir la prise en compte des besoins et de favoriser les espaces de vie et de circulation « inclusifs ».

83 Au fur et à mesure des travaux, nous supprimerons les obstacles sur les trottoirs en remettant à plat les trottoirs au droit des « bateaux ». L'accès des véhicules restera possible par la mise en place de plans inclinés courts imposant une vitesse d'accès très lente. Le mobilier urbain visant à empêcher le stationnement sera ôté et, en contrepartie, nous réprimerons l'arrêt et le stationnement très gênants (au sens du Code de la route). Ainsi, nous faciliterons et sécuriserons les déplacements de tous.

Repenser et élargir le maillage de transports collectifs locaux

84 Les trajets de la Navette de Vanves seront revus en lien avec les communes voisines et les équipements publics. Par exemple, nous travaillerons à rendre le complexe sportif intercommunal Marcel Bec, situé au cœur du bois de Meudon, plus facilement accessible aux Vanvéens et Vanvéennes.

85 La ville s'attachera à mettre en place le « savoir rouler » institué par la loi d'orientation des mobilités, dans le cadre des activités périscolaires et en lien avec les associations.

86 L'utilisation des bus scolaires sera réservée aux longs déplacements. Les déplacements intramuros seront réalisés à pied (ou à vélo lorsque les voies auront été aménagées).

CONSOMMER RESPONSABLE

Recréer une cuisine municipale

87 Une cuisine municipale, installée à Vanves, sera recréée et permettra de préparer les repas des écoles, des crèches, des services communaux et des personnes âgées.

88 Elle s'approvisionnera en priorité auprès d'agriculteurs locaux avec des produits de saison issus de l'agriculture biologique, à coût identique. Nous poursuivrons un objectif de 50 % de repas bio en fin de mandat et 50 % de repas non carnés.

89 En attendant l'installation de la cuisine municipale, le prestataire devra fournir deux repas végétariens bio par semaine dès septembre 2020.

Favoriser l'implantation de commerces solidaires et innovants

90 Nous encouragerons la création d'une épicerie participative qui proposera des produits locaux et éthiques pour enrichir l'offre de commerces de proximité.

91 Nous accompagnerons et soutiendrons de nouveaux projets de commerces issus de l'économie sociale et solidaire, innovants, répondant à des critères solidaires et environnementaux (fournisseurs de solution d'autopartage, repair cafés, ressourceries, commerce équitable…).

Revitaliser les commerces de proximité

92 Nous ferons appel à une société spécialisée pour redonner du souffle aux commerces de proximité et au marché, et travailler à un meilleur équilibrage de la répartition géographique. Sur la base de ses propositions nous utiliserons, si besoin, la préemption pour maîtriser l'implantation de nouveaux commerces.

93 Nous faciliterons l'accès aux commerces en créant des espaces de vie sociale et de rencontres (piétonisation et animations de rues…) dans les zones de revitalisation.

94 Nous mènerons des campagnes de valorisation des commerçants, des artisans et des entrepreneurs locaux pour inciter à consommer vanvéen.

95 Nous inciterons et aiderons les commerçants à obtenir le label « commerce éco-responsable ».

96 Nous travaillerons avec les commerçants à l'attractivité de leurs quartiers par la végétalisation et l'entretien des espaces.

Participer au maintien de la ceinture verte d'Île-de-France

97 Nous poursuivrons et développerons la collaboration avec les associations pour le maintien d'une agriculture paysanne (Amap) déjà présentes à Vanves.

98 Nous encouragerons la création de jardins partagés et le développement de l'agriculture urbaine. La ville contractera avec des municipalités de la grande couronne ou des régions limitrophes à l'Île-de-France, pour aider à l'établissement de maraîchers et d'arboriculteurs bio en leur assurant un débouché vers la cuisine et la nouvelle épicerie participative.

Attirer des emplois

99 Nous créerons une pépinière d'entreprises après avoir préempté des locaux laissés vacants (comme les locaux de France 3 abandonnés depuis un an).

100 Nous favoriserons le partenariat entre les entreprises et les commerçants de proximité (blanchisserie, livraison de repas, brasserie…).

"La question de l'alimentation et des cantines scolaires est pour moi l'emblème du courage politique, car c'est une petite révolution de changer les réseaux d'approvisionnement et les modes de fabrication !"

Alexia Pescreminoz

Vers une vraie cantine publique, bio et locale pour tous !

Nous sommes en septembre 2023, veille de la rentrée. Les 1850 petits vanvéens qui mangent à la cantine sont sur le point de découvrir le fruit de près de 3 ans de travail de notre équipe municipale. Que s'est-il passé en 3 ans ?
Dès notre arrivée à la mairie, soucieux de maîtriser les compétences et les moyens indispensables pour nourrir les enfants et les personnels de la ville, nous nous sommes lancés dans l'un de nos premiers engagements de campagne : re-municipaliser la cantine !
Pourquoi ? Parce que c'était une mode de bobo - écolo - vague verte en mars 2020 ? Non, parce que nous considérions que notre devoir d'élus était de permettre un accès à tous à une alimentation locale, bio, et socialement responsable, bref une alimentation citoyenne qui prépare l'avenir.

Concrètement, nous avions 3 priorités :
- Augmenter la qualité des repas : viser 50 % de bio local en fin de mandat et cuisiner du frais du jour pour le jour.
- Donner tout son rôle éducatif à l'alimentation : apprendre les saisons, comprendre les impacts des modes de culture et d'approvisionnement.
- Faire de l'alimentation un enjeu de santé publique et de prévention en prouvant concrètement qu'il était possible de s'alimenter sans l'intermédiaire des prestataires industriels, de travailler avec des producteurs locaux, et de maîtriser notre impact environnemental (transport, compost, ...).

Nous savions que c'était un projet complexe et ambitieux et, dès le lendemain de l'élection le compte à rebours a commencé !
Lors du conseil municipal de juin 2020, nous n'avons pas voté la publication du prochain appel d'offre appelant à renouveler le contrat de notre prestataire actuel qui devait durer 7 ans. Nous avons en revanche signé avec lui un avenant au contrat en cours afin de préparer la transition. Il n'y avait plus qu'à...
Une équipe multidisciplinaire incluant les services de la mairie, des citoyens, et représentants des associations de parents d'élève, a été constituée, puis pilotée par l'adjoint.e en charge des écoles et de leurs infrastructures.

> Faire de l'alimentation un enjeu de santé publique et de prévention en prouvant concrètement qu'il était possible de s'alimenter sans l'intermédiaire des prestataires industriels, de travailler avec des producteurs locaux, et de maîtriser notre impact environnemental.

En deux ans, nous avons réussi à :
- Définir un cahier des charges des repas attendus et de nos exigences : provenance des produits, contrats avec les fournisseurs, modes de livraison et recyclage, ...
- Imaginer la future organisation de la cantine municipale : réintégration du personnel du prestataire, analyse des infrastructures existantes et du matériel pouvant être repris, choix du lieu et réalisation des travaux.
- Identifier nos partenaires fournisseurs en Île-de-France et un peu au-delà : avec certains nous avons des partenariats de production agricole sur 10 ans !
- Accompagner le personnel de cantine dans cette transition pour cuisiner autrement.
- Remettre la cantine au cœur de son rôle : l'éducation ! Les enfants participent à de nombreuses activités en lien avec la vie de la cantine : journées chez nos producteurs, soin du compost, atelier tri, composition des menus, ...
- Et tout ça, sans augmenter le prix de nos repas ! Eh oui, même en rémunérant au juste prix nos fournisseurs, avec moins d'intermédiaires, moins d'étape de transformation et un peu moins de viande, on s'y retrouve.

Rénover les cours d'école

Dès avril 2020, l'équipe municipale nouvellement élue lance son projet de rénovation des espaces scolaires et particulièrement des cours d'école. L'éducation est un enjeu central de son mandat. À Vanves, la plupart des espaces extérieurs sont bétonnés, l'accès à la terre n'y est souvent pas possible. Les jeux disponibles sont peu variés et ces espaces sont peu propices aux relations sociales chaleureuses et coopératives.

La rénovation des cours d'école a pour but de lutter contre les îlots de chaleur et de permettre aux enfants d'être au contact de la terre, de la végétation et des animaux. Ces espaces repensés permettent aux enfants de développer leurs compétences motrices, sensorielles et sociales. La récréation, la pause méridienne et les temps périscolaires sont des temps forts d'apprentissage, de rencontres et de plaisir partagé. Ces projets sont menés dans chaque école en concertation avec les services de la Ville, les enseignants, les parents d'élèves, sans oublier les habitants du quartier. La mairie s'engage ainsi pleinement dans ses missions d'éducation à la citoyenneté écologique.

> La rénovation des cours d'école a pour but de lutter contre les îlots de chaleur et de permettre aux enfants d'être au contact de la terre, de la végétation et des animaux.

À la rentrée 2021, plusieurs espaces pour les parents ont été créés. Lieux de convivialité et de participation à la vie de la cité, on y discute des premiers effets des projets en cours :
- Le poulailler installé à l'école Max Fourestier enrichit les échanges entre les enfants à la récréation, favorise l'inclusion d'un élève en situation de handicap et améliore significativement l'attention de la plupart des enfants.
- Le jardin potager de l'école Gambetta permet aux enfants de jardiner toute l'année et de cuisiner le produit de leurs récoltes dès le printemps.
- À l'école Larmeroux, l'installation de la structure en bois, l'accès à la terre et les nouveaux tracés au sol permettent de varier les jeux et les comportements des enfants : plus de coopération et d'échanges entre les garçons et les filles.
- Durant les chaleurs écrasantes de l'été, l'ombre des arbres et les bancs près des jardins des écoles sont précieux pour les badauds qui peuvent accéder à ces oasis le week-end ou en période de vacances !

Un projet écologique est un projet mené au plus près des besoins de l'individu, dans le respect de son environnement. Les plus jeunes ont des besoins auxquels nous ne répondions pas suffisamment. Il était temps de s'y atteler ! Répondre aux besoins des plus jeunes, c'est aussi mieux prendre en compte ceux de l'ensemble des habitants et habitantes de la ville. Faire attention à ceux qui sont au début de leur vie, c'est mettre en œuvre notre humanité, c'est investir pour l'avenir, c'est aussi préparer les citoyens et les citoyennes de demain !

ÉDUQUER

Accompagner la petite enfance

101 Nous adapterons l'offre de garde municipale afin de faciliter la vie des parents, et en particulier des mères actives, en formation ou en recherche d'emploi.

102 Avec l'aide du réseau de professionnels de la petite enfance, nous renforcerons la prévention des risques et l'accompagnement des parents durant les 1000 premiers jours de la vie de l'enfant.

Repenser l'espace de l'école

103 Nous rééquilibrerons et retravaillerons les espaces de jeux afin d'inciter à un usage paritaire des équipements et de développer l'imaginaire et la créativité.

104 Dans les cours d'école, nous favoriserons l'accès à la nature et au vivant en installant des poulaillers, des potagers et des composteurs.

105 Nous organiserons des visites actives des fermes auprès desquelles se fournira la nouvelle cuisine municipale.

Eduquer à la citoyenneté

106 En partenariat avec les écoles de la ville, les conseils de délégués seront entendus par le Conseil municipal et impliqués dans les décisions liées à la vie de l'école.

"Eduquer autrement c'est garantir les 1000 premiers jours des enfants sans écran. C'est aussi concevoir des cours d'écoles qui ne soient pas réservées à 90 % au foot des garçons mais qui incitent à un partage harmonieux des espaces entre les genres. Voilà ce que je veux porter avec *Vanves Demain !*"

Florence Pillas

107 Les animateurs des temps périscolaires seront formés à être des acteurs de la sensibilisation aux enjeux environnementaux et à la lutte contre les discriminations, en particulier sur l'égalité femmes-hommes.

108 Nous organiserons une promotion annuelle de jeunes Vanvéens et Vanvéennes en Service Civique pour déployer des missions d'éducation à la citoyenneté et notamment à l'égalité femmes-hommes au sein des écoles.

109 Nous créerons un pôle socio-éducatif : en lien avec le personnel des écoles, le rôle des travailleurs sociaux sera d'accompagner les enfants et les familles qui en ont besoin dès les premiers signes de fragilité.

110 Nous mettrons en place dans les écoles des éducateurs numériques pour éduquer au bon usage des outils et réseaux sociaux.

Accompagner le parcours scolaire

111 Nous lutterons contre le décrochage scolaire des élèves en grande difficulté en créant une passerelle de remobilisation, en lien avec les écoles, le tissu associatif et les équipes d'animation du temps périscolaire.

VANVES DEMAIN !

Pour une ville verte et solidaire

1. Pierre Toulouse
64 ans,
retraité ministère des transports et consultant mobilité.

2. Aurélie Zaluski
42 ans,
psychomotricienne.

3. Thibault Lejeune
28 ans, consultant finances et foncier.

4. Alexia Pescreminoz
38 ans, responsable des ressources humaines.

5. Loïc Mechinaud
44 ans, directeur marketing.

6. Florence Pillas
44 ans, Ingénieure en reconversion.

7. Bruno Meyer
66 ans, Ingénieur informaticien en industrie et militant syndical.

8. Adeline Beving
37 ans, responsable innovation.

9. Eric Sontag
50 ans, urbaniste.

10. Catherine Naviaux
67 ans, informaticienne et cartographe retraitée.

11. Guillaume Moucheroud
44 ans, ingénieur domaine médical.

12. Bénédicte Emmanuelli
58 ans, décoratrice en recherche d'emploi.

13. Damien Laverdunt
42 ans, auteur illustrateur.

14. Sophie Bilong
40 ans, consultante asile et immigration.

15. Pierre Vinant
51 ans, ingénieur de recherche transport.

16. Agnès Papadopoulos
54 ans, ingénieure ministère du logement.

17. Yoann Monteil
42 ans,
kinésithérapeuthe.

18. Camila Marin
40 ans,
statisticienne.

19. Grégory Portmann
37 ans, professeur des écoles.

20. Maïa Raclot
39 ans, professeure des écoles.

21. Sébastien Poulain
39 ans, enseignant chercheur.

22. Marion L'Hyver
42 ans, décoratrice d'intérieur.

23. Jean-Benoît Charrassin
50 ans, chercheur en océanographie, sciences du climat.

24. Emilie Sarrand
43 ans, agent immobilier.

25. Sylvain Toulouse
29 ans, technicien maintenance informatique.

26. Claire Papy
78 ans, enseignante histoire géographie retraitée.

27. Rivo-Maël Pageau
28 ans, assistant ingénieur laboratoire.

28. Corinne Malherbe
60 ans, directrice d'école.

29. Paolo Casagrande
67 ans, agronome retraité.

30. Lila Daoud
47 ans, directrice projets innovation (NTIC).

31. Gabriel Andivero
61 ans, artiste peintre.

32. Cécile Maillot
41 ans, responsable service nouvelles technologies.

33. Nicolas Obam
39 ans, chef d'équipe sécurité incendie.

34. Suzanne Auger
70 ans, retraitée de l'Ademe.

35. Grégory Anguenot
41 ans, professeur de maths au collège.

36. Anne-Laure Mondon
43 ans, ingénieure territoriale.

37. François Papy
83 ans, chercheur agronome retraité.